





Préserver la biodiversité

Les deux projets speciAlps et UrbaBio encouragent les villes et les communes alpines à développer des solutions innovantes pour sauvegarder la biodiversité.



Deux projets, un objectif

speciAlps encourage la diversité naturelle dans les communes alpines Alpes, tandis qu'UrbaBio renforce la biodiversité dans les villes. Les deux projets visent à renforcer le lien entre les humains et la nature.

Prairies maigres, tourbières, haies, biotopes ou forêts : les Alpes regorgent d'une grande diversité de joyaux naturels qui contribuent à valoriser les communes. Ces espaces naturels préservés abritent de nombreuses espèces animales et végétales, et constituent un espace récréatif très apprécié par la population. Les potentiels de ce patrimoine naturel sont toutefois loin d'être épuisés. C'est ici qu'intervient speciAlps, un projet commun de CIPRA

International et du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». La faune, la flore et les milieux naturels sont des richesses que les communes trouvent devant leur porte. Le projet aide à identifier ces joyaux naturels et à les valoriser, par exemple en transformant des espaces verts urbains en biotopes ou en prairies maigres, en mettant en place des sentiers pédagogiques ou en plantant des bandes enherbées et des haies le long des champs.

L'un des grands objectifs de l'association « Ville des Alpes de l'année » et de ses membres est de développer dans le cadre de la Convention alpine des stratégies d'avenir pour une croissance soutenable des villes alpines. La sensibilisation de la population à la qualité de vie dans l'environnement alpin joue ici un rôle essentiel. L'un des enjeux est la préservation de la biodiversité en milieu urbain. Urbabio contribue à renforcer la place de la nature et la biodiversité dans le contexte urbain. Les villes qui souhaitent favoriser la nature et la biodiversité sont à la recherche d'exemples et de conseils de qualité, innovants et efficaces. La biodiversité est sous pression dans le monde entier. Les Villes des Alpes ont pris conscience qu'elles peuvent contribuer à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. Dans le cadre du projet Urbabio, elles apprennent les unes des autres pour concrétiser cette démarche.

speci**Alps**

La diversité naturelle dans les communes alpines

Cinq territoires alpins participent au projet speciAlps. L'objectif du projet est de valoriser le patrimoine naturel des communes.

Le projet speciAlps vise à identifier, conserver et valoriser les joyaux naturels. Il s'est notamment efforcé d'encourager les territoires alpins à renforcer leur diversité naturelle et à faciliter l'expérience de la nature au quotidien. Dans cinq territoires pilotes, des équipes speciAlps ont été accompagnées et conseillées par des animateurs·trices spécialement formés. Des espaces verts urbains ont été transformés en biotopes ou prairies maigres, un sentier pédagogique a vu le jour, des bandes enherbées et des haies ont été plantées le long des champs.

Cinq territoires pilotes ont participé au projet : « GAL Escartons e Valli Valdesi » dans le Piémont (IT), « Slovenske Alpe » en Slovénie, « Unione Territoriale delle Valli e delle Dolomiti Friulane » dans le Frioul (IT), « Großes Walsertal » dans le Vorarlberg (AT) et la « Communauté de communes Alpes Provence Verdon (PNR) des Préalpes d'Azur » en France.

speciAlps est un projet de coopération porté conjointement par CIPRA International et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Le projet inspiré du programme « Naturvielfalt in der Gemeinde » (Diversité naturelle dans la commune) du Land Vorarlberg (AT) s'étend d'avril 2017 à mars 2020. Il est cofinancé par le ministère allemand de l'Environnement (BMU), la Fondation Heidenhof et la Fondation Pancivis.

www.cipra.org/fr/specialps

www.alpenallianz.org/fr/projets/specialps

Urba**Bio**◊

An abstract geometric composition on a light beige background. On the left, a large blue triangle is partially visible. In the center, a small yellow and black triangle points upwards. On the right, a vertical column of shapes descends from the top edge: a purple triangle pointing right, a purple triangle pointing left, a purple triangle pointing right, and a purple triangle pointing left. Below these is a vertical line of seven green diamonds. At the bottom left, another yellow and black triangle is visible, pointing downwards.

La biodiversité est omniprésente, non seulement dans les lieux sauvages et les réserves naturelles, mais aussi dans nos villes, dans les lieux où nous vivons et travaillons. Nous en faisons partie intégrante. Cette biodiversité est fortement influencée par l'utilisation des ressources naturelles. La préservation de la biodiversité passe non seulement par la conservation des espèces végétales et animales, mais aussi par celle de leurs habitats (approvisionnement en eau, cycle des éléments nutritifs).

Les Villes des Alpes impliquées dans le projet développent des solutions innovantes pour la prise de décision et la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer les espaces verts urbains.

Le projet a été lancé et piloté par l'association « Ville des Alpes de l'année ». CIPRA International lui a apporté son soutien opérationnel. Les coûts du projet sont couverts par le ministère allemand de l'Environnement, de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU), la Ville des Alpes Annecy et l'Association « Ville des Alpes de l'année ».

www.villedesalpes.org/fr/projets/urbabio/
www.cipra.org/fr/urbabio

Contact

Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »
info@alpenallianz.org
www.alpenallianz.org

Association « Ville des Alpes de l'année »
office@alpenstaedte.org
www.villedesalpes.org

Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA)
international@cipra.org
www.cipra.org



Pancivis Stiftung



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety

Impressum

Rédaction : Michael Gams (CIPRA), Magdalena Holzer (CIPRA),
Ariane Weifner (CIPRA), Stefanie Bauer (Alliance dans les Alpes)

Conception : Johannes Gautier, www.kvint.com

Traduction : Marie Billet

Relecture: Inès Hubert